

- 2 jours/ 14h – tout public
- Présentiel + activités à distance
- Forfait intra : 2900€ net / session

### OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Créer les conditions favorables pour instaurer et faire vivre un dialogue social constructif,
- Maîtriser et respecter la législation du CSE,
- Identifier le fonctionnement du CSE,
- Comprendre les attributions du CSE,
- Adopter la bonne posture pour animer l'instance,
- Mener une réunion CSE et maîtriser les techniques d'écoute, de questionnement, de reformulation.

### PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire pour cette formation. Un questionnaire préalable sera envoyé au participant pour connaître les expériences et les attentes du stagiaire.

### PUBLIC VISÉ

Toute personne amenée à présider le CSE ou à l'assister dans les organisations de moins de 50 salariés

### MODALITES DE REALISATION

**Blended learning** : 14 heures de formation sur 2 jours en présentiel complétées par des séquences à distance asynchrone.

**Nombre de participants** : 4 à 12 stagiaires

**Planning des sessions** : Le planning évolue rapidement, nous contacter pour connaître les prochaines sessions. *Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap – Pour tout renseignement, nous contacter.*

**Validation** : Attestation de fin de formation

### MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

#### Les séquences à distance

Un espace extranet individuel est proposé à chaque stagiaire sur lequel, il trouvera :

- Le support de cours
- Des fiches pratiques et documents types
- Des vidéos
- Une « boîte à outils »

Ainsi, le participant pourra utiliser au quotidien ces outils pour mettre en pratique ses acquis selon ses propres besoins.

En aval de la session, le participant pourra continuer à échanger avec le formateur et les pairs.

#### Suivi et évaluation

En amont : questionnaire préalable de positionnement

Pendant la formation :

- A la fin de chaque journée quizz et QCM
- En fin de formation : quizz et questionnaire de satisfaction à chaud. Ce dernier est rempli par les participants et le formateur

En aval de la formation : suivi à 3 mois : questionnaire à froid.

*Cette formation peut être prise en charge jusqu'à 100% des coûts pédagogiques via le dispositif Actions collectives ATLAS. D'autres dispositifs de financements sont possibles via différents OPCO – Nous contacter pour plus d'information.*

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

**Méthode expositive** qui permet de transmettre des informations au groupe, les contenus sont volontairement courts (10'), et transmis sous forme de :

- **Slides** après la formation
- **Paperboard** pour les messages clés

**Méthode active, jeux de rôle, simulation** : les participant-es font « comme si » cela permet des prises de conscience, de s'entraîner et de développer un sentiment d'efficacité personnelle et se trouver ainsi plus confiant pour participer par la suite pleinement à une instance sociale.

**Méthode interrogative** : L'animateur-trice pose des questions ouvertes au groupe qui écoute, réfléchit, discute puis répond. Cela permet de réactiver l'attention durant une présentation, valider la compréhension ou la mémorisation, obtenir un feedback de la part des apprenant-es, créer une opportunité d'échange d'opinions ou une réflexion collective. *Exemple : Pour vous quel adjectif exprime mieux le concept de dialogue social ?*

*Quelle est la première image qui vous vient à l'esprit si je vous dis Droit d'alerte ?*

*Qui parmi vous a rencontré ce problème ? Comment avez-vous réagi ?*

**Brainstorming** : technique de créativité qui facilite la production d'idées d'un groupe.

**Photolangage** : outil de stimulation de la créativité par les images, le photolangage stimule la communication grâce aux images. Permet de créer une bonne ambiance et un esprit d'équipe.

### PROGRAMME

#### Module 1 :

- Identifier les enjeux du CSE dans le dialogue social :
  - IRP,
  - Direction,
  - Ordonnances,
  - Impact taille de l'entreprise
- Cerner les règles de fonctionnement du CSE et identifier les moyens d'exercice du mandat des irp :
  - Composition de l'instance,
  - Rôle,
  - Statut des membres,
  - Heures de délégation,
  - Secret professionnel et confidentialité
- S'approprier les missions du CSE :
  - Les principales missions (économie, sécurité et conditions de travail)
  - La BDESE,
  - La gestion du droit d'alerte,
  - Les réunions annuelles obligatoires.
- Organiser et animer les missions du CSE :
  - Convocation, ordre du jour, délibération, vote, avis et procès-verbaux.
  - Anticiper les possibilités de recours du CSE
  - Réagir aux droits d'alerte et aux recours d'experts
- Bilan des acquis et Quizz de connaissances
- Clôture de la journée

#### Module 2 :

- Faire vivre le CSE : les conditions du dialogue social
  - Construction partenariat Direction/élus
  - Adopter la bonne posture
- Adaptation de son comportement aux situations : débats, interruption séances, réunions exceptionnelles ...
- Mise en situation, entraînement, simulation et jeux de rôles
- Pratiquer l'écoute active
- Maîtriser les techniques de questionnement (reformulation, reflet, recentrage...)
- Comprendre les enjeux du non-verbal
- Savoir objectiver ses choix et les défendre
- Bilan des acquis et Quizz de connaissances
- Plan d'action personnel
- Clôture de la formation